



FLASH INFO – 21 mai 2021

Programme « Mon Compte Mobilité » Appel à financement 4,3 millions d'euros (860GWh cumac)

Capgemini Consulting lance un appel à financement pour le projet d'interfaces standardisées des MaaS au sein du programme CEE « Mon Compte Mobilité ». Les obligés intéressés ont jusqu'au 10 juin 2021 13h00 pour proposer un engagement.

Dans le cadre de l'Appel à Programme CEE de 2019, Capgemini et la Fabrique des Mobilités ont présenté le programme « Mon Compte Mobilité » dont l'objectif est d'accélérer les mutations des mobilités et développer les mobilités dites actives et décarbonées, en construisant une plateforme de services neutre agréant les données de mobilité et en les valorisant au service de tous les acteurs ; citoyens, acteurs de la mobilité, collectivité, employeurs, etc. Par l'arrêté du 27 février 2020 publié le 8 mars 2020 ; l'Etat a confirmé la sélection du Programme au dispositif des CEE. Il s'agit pour :

- chaque citoyen de disposer de l'ensemble de ses droits de mobilité (subventions collectivités, budget mobilité employeurs, etc.) et les utiliser auprès de l'ensemble des services de mobilité;
- chaque entreprise de paramétrer et gérer la politique mobilité pour ses collaborateurs;
- chaque collectivité de générer et piloter ses politiques de subventions pour favoriser les mobilités plus durables;
- chaque acteur de mobilité (opérateur de service de mobilité ou MaaS) de proposer son offre en intégrant l'abondement des entreprises ou collectivités.

L'ensemble du programme a pour cible de fédérer de 20 000 à 100 000 utilisateurs inscrits dans différents territoires et de déployer le dispositif dans trois d'entre eux.

Afin de favoriser et d'amplifier la mise en œuvre des dispositifs MaaS, il est prévu de compléter l'actuel programme pour permettre la mutualisation des développements des interfaces. Ainsi, à compter de juin 2021, le programme cadrera et produira des standards d'interfaces entre les opérateurs de mobilité et un «hub» central, pour permettre la montée en puissance des services numériques multimodaux de mobilités au service des usagers. Ce projet de « **Définition des interfaces standardisées des MaaS** » au sein du programme **Mon Compte Mobilité** s'articule autour des axes suivants :

- Apporter des solutions aux citoyens, en réduisant la dispersion des offres de mobilité sur leurs territoires, en renforçant la multimodalité des parcours de mobilité, et en augmentant leur portée géographique, etc.
- Apporter des solutions aux MSP et faciliter l'émergence d'offres de mobilité, en réduisant la redondance et la complexité d'intégration à des plateformes de mobilité en tant que service

de type MaaS, notamment en résolvant l'incompatibilité des formats d'interface avec les acteurs de l'écosystème, et donc, réduire les coûts d'interfaces pour les MSP.

- Apporter des solutions aux AOM, en participant à l'incitation aux changements de comportement grâce à une mobilité plus fluide, en permettant l'émergence de nouveaux acteurs engagés pour la transition énergétique dans le paysage de la mobilité, etc.
- Créer des synergies entre les MaaS et réduire les coûts de développement des interfaces spécifiques avec les MSP

Le Projet « **Définition des interfaces standardisées des MaaS** » présentera de nombreux bénéfices et opportunités pour l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème de la mobilité du territoire français, notamment :

- en favorisant à terme la continuité et la compatibilité des différentes offres de mobilité existantes au sein d'une offre de transports unifiée et sans couture, critère essentiel de l'amélioration de la qualité du service aux usagers
- en participant à la compréhension des comportements de mobilité, à l'utilisation éclairée des ressources allouées aux politiques de mobilité et au renouvellement des infrastructures par les AOM
- en inscrivant l'essor des MaaS dans une dynamique de planification de l'action publique à long terme, grâce à des normes qui permettront l'émergence des offres de mobilité à faible empreinte carbone de demain sur l'ensemble du territoire
- en dynamisant l'écosystème de la mobilité et en réduisant le délai de mise sur le marché d'alternatives au véhicule individuel dans les territoires où la concurrence entre opérateurs de transports est faible

Le volume de certificats d'économies d'énergie délivré dans le cadre de l'ensemble du programme « Mon Compte Mobilité » n'excède pas 2 579 GWh cumac sur la période 2020-2022. La part dédiée au projet de « Définition des interfaces standardisées des MaaS » s'élève à 860 GWh cumac.

Capgemini Consulting (Invent) est aujourd'hui à la recherche de financeurs pour un montant maximal de 4,3 millions d'euros HT correspondant à 860 GWh cumac pour la période 2021-2022 au prix fixé du CEE de 5 € HT/MWh cumac.

Les contributions au programme « Mon Compte Mobilité » seront versées par les financeurs sur présentation des appels de fonds émis par le porteur. Ces contributions auront lieu au plus tard avant le 31 décembre 2022.

Les partenaires financeurs seront membres du comité de pilotage qui se réunira à minima semestriellement.

Les propositions devront préciser :

- Le montant en euros ainsi que le volume correspondant par tranche de 100 GWh cumac, que l'obligé s'engage à financer sur 2021-2022 en justifiant de sa capacité financière à honorer son engagement ;
- Le niveau de son obligation pour la quatrième période, le montant pour lequel il est encore engagé dans d'autres programmes CEE sur les 4ème et 5ème périodes, ainsi que les noms des programmes concernés (un défaut d'informations sur ces éléments rendra la candidature nulle et non avenue) ;

- Le niveau de connaissance du candidat dans les programmes CEE ;
- L'intérêt et l'engagement de l'obligé dans la transition écologique, dans sa politique et ses actions visant à promouvoir la mobilité durable en interne à l'entreprise comme à l'externe, ainsi que dans sa capacité à porter une communication active pour le Programme et plus largement faciliter sa mise en œuvre.

Afin de déterminer les candidats lauréats de cet appel à financement, le porteur pilote sélectionnera les offres selon les critères suivants :

- Sous-critère 1 = priorité aux obligés n'ayant pas ou peu financé de programme à ce stade (20% de la note finale). Les candidats n'ayant pas financé de programmes recevront la note maximale pour ce critère.
- Sous-critère 2 = connaissance des dispositifs CEE (20% de la note finale)
- Sous-critère 3 = engagement dans les politiques, programmes et actions en faveur de la mobilité durable, engagement en matière de communication sur le territoire français (30% de la note finale)
- Sous-critère 4 : Qualité de l'offre (30% de la note finale) au regard de la clarté des propos, des propositions d'appui à la mise en œuvre et la connaissance du programme, des engagements de l'obligé dans la transition écologique, de l'intérêt et la motivation du candidat, etc.

Les obligés intéressés par le financement du programme adresseront leur proposition par mail en PDF, sur papier à entête et signée à Guillaume Cordonnier (guillaume.cordonnier@capgemini.com), Vanessa Ouaknin (vanessa.ouaknin@capgemini.com) avant le 10 juin 2021 à 13h00.